



Randonnée : Sentier de la forêt du Veillon, à Talmont-Saint-Hilaire

Et si nous sortions, dimanche 9 février 2025 après-midi,

- pour une randonnée pédestre d'environ 8 km sur le sentier de la forêt du Veillon, à Talmont-Saint-Hilaire.

Dans un cadre naturel, venez passer un moment de détente lors d'une randonnée.

Nombre limité de participants, dans le respect des règles sanitaires recommandées.

" Le Veillon

Seize kilomètres d'un littoral alternant falaises bordées de forêt, criques cachées, grèves de galets et longue plage de sable fin, prélude à un estuaire émeraude nourrissant un dédale de marais et de chenaux, Talmont-Saint-Hilaire possède une nature généreuse et préservée.

Avec sa lagune turquoise se disséminant au gré du blanc des marais salants, l'estuaire du Payré classé Grand Ensemble Naturel, a été désigné en 2007 premier site remarquable de Vendée.

Unique en termes de biodiversité et figure dans le zonage de protection NATURA 2000, ce secteur recèle notamment un grand intérêt botanique avec un remarquable ensemble d'espèces végétales rares et protégées à l'exemple de l'œillet de France, la linaires des Sables, le Cochléaire des anglais, le Garou (Daphné), et le bois du Veillon qui constitue l'un des plus beaux boisements de chênes verts de la façade atlantique.. " [Lire plus ...](#)



[Vue aérienne de la plage du Veillon \(crédit photo V. Joncheray\)](#). (Vendée)

Rendez-vous à :

- 13h30, place Françoise-Dolto, l'Angelmière, La Roche-sur-Yon.

- 13h30, parking du Marché, rue du Bout de Ville, La Ferrière.

- 14h00, parking de plage du Veillon, Talmont-Saint-Hilaire (46.43473, -1.65859)

- Randonnée pédestre d'environ 8 km sur le sentier de la forêt du Veillon, à Talmont-Saint-Hilaire.

A 17h30, Goûter offert

Retour vers 18h30.

Inscription obligatoire avant le vendredi 7 février : La Ferrière Jean-Pierre : 09,75,87,31,04 ; La Roche-sur-Yon Philippe : 02,51,46,04,71

Tarifs : 1,50 € pour les adultes, et, covoiturage, La Roche/Yon 5,00 €, La Ferrière 7,00 € (enfant moins 14 ans gratuit).

Apportez votre gobelet, votre masque.

Pensez à apporter votre adhésion familiale 15 €, individuelle 10 € (par chèque à l'ordre de Découvr'Yon).